



AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE

1. **COLLECTIVITE CONTRACTANTE** : VILLE de MURET (31600)
2. **POUVOIR ADJUDICATEUR du MARCHE** : Monsieur le MAIRE
3. **OBJET de la CONSULTATION** : ETUDE de FAISABILITE – AMENAGEMENT d'une ZONE de LOISIRS sur le SITE du FOUR de LOUGE – 34 ha –
4. **PROCÉDURE DE PASSATION** : PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE - MAPA 2013/016 PI
5. **Critères de Sélection des Candidatures et d'Attribution du Marché (voir R.C)** :

CANDIDATURE :

- Régularité de la situation Administrative, juridique, fiscale et sociale,
- Moyens humains – capacité technique & financière,

Titres – qualifications ou équivalents et compétences - expériences professionnelles –

Compétences requises : A minima, l'éventuel groupement comprendra un Paysagiste – un Expert naturaliste – un BE expert voirie ...

- Attestation d'assurance R.C et R.P en cours de validité.

OFFRES :

- 60% : Prix des Prestations
- 40% : Valeur Technique
 - Compétences & Moyens mis en œuvre - Méthodologie et Délais

6. **Retrait du Dossier de Consultation :**

➔ **Retrait sur le site** : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>

(en cas de difficulté n'hésitez pas à appeler le 08 25 00 13 26)

7. **Dépôt de la réponse:**

➔ Monsieur le Maire – Service des Marchés Publics : HOTEL de VILLE - 27, rue Castelvielh – BP 60207 - 31605 MURET CEDEX

➔ Eventuellement sur le site : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>

8. **Forme juridique du Groupement éventuel des opérateurs économiques** : Si Groupement, le mandataire sera solidaire

9. **Caractéristiques principales du Projet** : Aménagements divers souhaités :

- 2 aires de stationnement,
- renforcement du chemin de promenade,
- parcours de santé,
- aire de jeux pour les enfants,
- installation d'un city stade,
- mobilier urbain,
- appontement pour canoës-kayaks, barques de pêche,
- aménagements paysagers et écologiques,
- travaux d'entretien (secteur des berges – secteurs des roselières – dégagement – débroussaillage – zone refuge – mise en sécurité boisements –)

En tranches conditionnelles : Elaboration du Cahier des Charge de ces derniers travaux / Suivi du chantier.

10. **Délai minimum de validité des offres** : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

11. **MODALITES de FINANCEMENT et de PAIEMENT** : Financement sur Budget Principal de la Ville – Section Investissement - (fonds propres) - règlement par mandats administratifs payables sous 30 jours.

12. **Instance chargée des procédures de recours** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF de TOULOUSE – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE Cedex 07 - ☎ 05 62 73 57 57 📠 05 62 73 57 40 – mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr – web : www.ta-toulouse.juradm.fr

13. **Précisions concernant les délais d'introduction des recours** : voir RC -

14. **DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES :**

MARDI 14 MAI 2013 - 10 H.

15. **DATE d'ENVOI à la PUBLICATION** : Mercredi 17 avril 2013 –